

Parc Automobile - Programme d'acquisition de véhicules neufs ou d'occasion pour l'année 1993 - Appel d'offres

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Chaque année pour assurer la bonne marche de ses services, la Ville de Besançon procède à des achats de véhicules neufs ou d'occasion dans le but de renouveler une partie de son parc automobile devenue vétuste ou hors d'usage.

Des marchés de clientèle à consultation permanente sont passés chaque année avec différents fournisseurs (Renault, Peugeot, Citroën, VIC, Opel...) pour le remplacement des véhicules de type VL.

Ces acquisitions nécessaires au bon fonctionnement des services seront présentées à la commission compétente lorsqu'elle se réunira pour adopter le programme global d'acquisition des véhicules et engins pour l'année 1993.

Le Conseil Municipal est invité à m'autoriser à signer les marchés à intervenir après appel d'offres ainsi que le (ou les) avenant(s) nécessaires, dans la limite des crédits qui seront inscrits au budget 1993.

M. GRAPPIN : Tout à l'heure on a parlé d'énergie électrique pour les bus ; j'aurais aimé savoir où en est l'étude sur l'utilisation du moteur électrique dans notre parc automobile.

M. PIERLOT : Je continue sur la même lancée. Au Conseil Municipal du 4 novembre 1991, j'étais intervenu au sujet de la voiture électrique. En effet, un véhicule électrique nous a été prêté par la Société Peugeot pendant 10 jours. Il ne me semble pas, sauf erreur de ma part, que nous ayons eu les conclusions définitives de l'utilisation de ce véhicule. Je crois qu'il serait intéressant que l'on connaisse le bilan de cette expérience.

Je voulais également profiter de l'occasion pour dire que je regrette le fait que la Ville ne soit pas inscrite pour participer à l'expérience pilote menée par dix villes sur l'utilisation des véhicules électriques, ce qui permettrait une expérimentation à grande échelle. Cette expérience, si elle s'avère positive, permettra probablement de lancer les véhicules électriques. Cela a indéniablement un intérêt écologique. Je suis d'autant plus surpris que les Adjoints à la voirie-circulation, aux transports en commun et à l'environnement, tous adhérents à Génération Ecologie, n'aient pas saisi cette opportunité pour donner un plus écologique à Besançon qui aurait sans conteste renforcé et contribué à assurer sa pérennité de première ville verte de France.

Je rappelle par ailleurs l'intervention de notre collègue JUSSIAUX qui avait amicalement attiré l'attention sur le problème de la production d'électricité et il est vrai, comme il le disait, qu'il ne faut pas déplacer le lieu de pollution. D'ailleurs les récents événements de Cherbourg sont là pour nous rappeler les dangers du nucléaire (réactions), c'est en effet un problème crucial. Aussi je crois qu'il faudrait obligatoirement coupler ce mode de transport à la fourniture d'énergie par, entre autres, la cogénération et bien entendu, cela veut dire qu'il faudrait une réflexion beaucoup plus poussée qu'une simple déclaration d'intention. Mais je suis persuadé que nos services ont déjà des idées quant à la possibilité de mettre en oeuvre et d'utiliser la cogénération.

Enfin pour terminer, je voudrais rapprocher ce problème de celui que nous avons traité précédemment et qui concerne le ravalement des façades. La Ville, pour ce choix, pouvait combattre à petite échelle évidemment, un des problèmes de la pollution de notre cité mais au-delà, je persiste à croire qu'un service public doit être moteur et donner l'exemple. Cela ne pourrait être que bénéfique pour Besançon ; cela serait également éducatif et incitatif auprès des citoyens qui auraient devant leurs yeux un exemple concret d'utilisation moins polluante d'un mode de transport.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Merci Monsieur PIERLOT mais on ne peut pas être pilote partout. C'est Montbéliard je crois qui est pilote en la matière et après tout, laissons les autres essayer les plâtres. Puis nous verrons. Mais je crois que ce n'est pas du tout étranger à notre question, de même que la cogénération. Nous y pensons Monsieur PIERLOT. C'est une idée à creuser et nos services sont déjà à l'étude sur ce système-là, c'est-à-dire fabriquer de l'électricité à partir de la chaleur produite par notre usine d'incinération. C'est dans nos dossiers, encore à l'état d'étude et de réflexion mais nous y

arriverons, c'est-à-dire nous songeons à tout instant à faire des économies d'énergie et avoir une rentabilité intéressante. Quant à la voiture électrique, il y en a une c'est vrai, je l'ai aperçue un jour. Pourquoi n'en a-t-on pas plusieurs ? M. BARETJE, grand spécialiste en voiture, va nous expliquer cela.

M. BARETJE : C'est tout à fait sympathique ce soir. Il y a des soirs et de très nombreuses séances où je ne prends pas la parole. Là, j'ai l'occasion de la prendre plusieurs fois ; merci à mes collègues de me donner la possibilité. Ce que je voulais vous dire c'est que je trouve quand même assez surprenant, pas rare mais tout de même très caractéristique qu'on utilise finalement un point à l'ordre du jour pour dire largement autre chose. Alors débrouillez-vous avec Génération Ecologie et vos critiques, je ne vais pas vous répondre là-dessus. Simplement de manière très nette, en ce qui concerne les véhicules, il me semble avoir déjà dit lors de ma récente intervention qu'une expérience de véhicule électrique, un fourgon, n'a pas été très concluante. Nous la renouvellerons en 1993 avec une fourgonnette, ce qui nous paraît plus adapté.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : On finira par un vélo !

M. BARETJE : La question a été posée aussi de savoir pourquoi la Ville de Besançon ne ferait pas comme Montbéliard une expérience qui porterait sur une dizaine de véhicules. Il faut simplement dire que Montbéliard est proche géographiquement et économiquement de l'usine Peugeot et il est évident qu'elle a les possibilités locales qui seront toujours supérieurs aux nôtres et je crois que, comme le dit M. le Député-Maire, on n'a pas à être à l'avant-garde ou les premiers partout.

En ce qui concerne toutes ces économies d'énergie, il est évident qu'il y aura toujours un coût d'énergie qu'il s'agisse de ce type de véhicule ou d'un autre véhicule et là je suis en complet accord avec mon ami Gérard JUSSIAUX. Simplement il faut que la Ville continue à appréhender ce problème d'économie d'énergie. Il faut qu'on puisse progresser dans le domaine des véhicules électriques. Mais on ne peut pas aller très vite et il est faux de croire qu'on va faire d'énormes économies. C'est vrai que notre parc automobile a déjà utilisé d'autres types d'énergie notamment le GPL qui permet si vous voulez de manière mixte d'utiliser le gaz en même temps que d'autres types de carburants. C'est une expérience qui se poursuit, qui se développe. Nous en parlerons tout à l'heure dans un prochain rapport, mais je peux vous assurer, Monsieur PIERLOT, que la Ville de Besançon est tout à fait consciente, autant que vous sinon plus, de ce phénomène-là.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Merci de cette réponse très complète.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.